



## Editorial

L'objectif principal de cette commission vise à favoriser la coexistence des populations suisse et étrangère sur la base des valeurs constitutionnelles ainsi que le respect et la tolérance mutuelle. L'intégration suppose, d'une part, que les immigrés soient disposés à s'intégrer, d'autre part, que la population suisse fasse preuve d'ouverture à leur égard. Enfin, il est indispensable que les immigrés se familiarisent avec la société et le mode de vie en Suisse et, en particulier, qu'ils apprennent une langue nationale.

La Commission, avec l'aide de Français en Jeu et le Bureau Cantonal de l'Intégration, met en place un cours de Citoyenneté à Prilly, principalement destiné aux candidats à la naturalisation. Celui-ci se compose de 2 modules:

- des cours de français à raison de 2 heures par semaine dès le mois de mars 2013;
- des ateliers afin de favoriser l'intégration sociale et culturelle.

Ce cours de Citoyenneté est gratuit pour les résidents de Prilly et ouvert également aux conjoints.

2 ateliers ont déjà eu lieu sur les thèmes de la politique

## Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP)

communale de Prilly et les transports publics lausannois avec une participation de 15 à 20 personnes. Le 3<sup>e</sup> atelier portera sur la politique cantonale. Le but de la commission est de proposer 6 à 7 ateliers dans l'année, par exemple sur les thèmes des déchets, de l'épuration, de l'énergie et de l'environnement, de la politique nationale, ou encore des visites de sites historiques.

Organisés en deux parties (théorie et visite), ces ateliers se déroulent en principe le samedi matin. Les cours de français sont en relation avec les ateliers.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier toutes les personnes qui œuvrent dans cette commission afin d'offrir la possibilité aux immigrants-tes de s'intégrer dans les meilleures conditions.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Président de la CISIP, M. Ihsan Kurt au 079 808 53 67 ou le Délégué municipal à l'intégration au 079 471.70.44.

*Michel Pellegrinelli  
Conseiller municipal  
et Délégué à l'Intégration*

## Manifestations publiques EN MARS 2013

### Grande salle:

**Samedi 16**, à 20h15: Soirée annuelle – Société des Fribourgeois de Prilly et environs

**Mardi 19**: Thé dansant – Quartier Solidaire Prilly-Centre

**Mercredi 20**, à 9h: Petit déjeuner – Parents-Infos Prilly

**Judi 28**, à 11h30: Tablée, repas communautaire

### Castelmont:

**Lundi 11**, à 20h: Séance du Conseil communal

**Mardi 12**, à 20h30: Conférence de Parents-Infos Prilly: « Filles ou garçons, même éducation? », par M<sup>me</sup> Sylviane Pfister, animatrice sociale.

### Paroisse de St-Etienne:

**Dimanche 3**, à 10h30: Les œuvres d'entraide Pain pour le Prochain et Action de Carême proposent une nouvelle campagne pour le droit à l'alimentation avec le slogan « sans terre, pas de pain ». Dans cet esprit, célébration œcuménique préparée avec des ados des deux paroisses, suivie d'un repas simple.

Prochaine édition du Prill'héraut:  
Textes pour le 1<sup>er</sup> mars – Parution le 22 mars

**Prilly  
Animation**

**Exposition au  
Château de Prilly**

**Les Ravisseurs du Soir**

**Portraits de  
comédiens  
d'Anne Brunner**

**20 février au 3 mars 2013**

## Services communaux

## Equinoxe de printemps au Château de Prilly du 18 mars au 23 mai 2013

Caroline Gallay et Michel Mouthon : De la puissance de l'acier aux vibrations du crayon de couleurs



Michel Mouthon



Caroline Gallay

C'est à une étonnante rencontre que nous convient les responsables de l'Espace Equinoxe pour leur exposition de printemps de cette année 2013 au Château de Prilly. En choisissant de conjuguer dans un même espace les dessins au crayon de couleur de Caroline Gallay et les sculptures en acier de Michel Mouthon, ils nous démontrent qu'il n'existe aucune frontière entre les nombreux moyens d'expression caractérisant le vaste univers des arts plastiques.

Cette association entre l'acier et le crayon sont aussi l'occasion de nous rappeler que nous, observateurs, sommes invités à nous promener tout à fait librement dans ces deux univers, dans ces deux manières différentes de parler de la lumière, des formes, des couleurs, des matières et d'appréhender la création.

**Michel Mouthon**, qui vit et travaille à Chappelle-sur-Moudon, ne cherche à aucun moment à plaquer sur sa sculpture un discours intellectuel. D'ailleurs, il n'aime pas les mots,

sauf pour les piéger dans l'acier et nous inviter ainsi à entrer librement, et avec nos propres émotions, notre vécu, notre sensibilité, en dialogue avec la matière découpée, façonnée, assemblée, patinée... « Je ne veux pas intellectualiser ma démarche, mais avancer en même temps et avec la pièce en devenir, étape par étape. »

Même s'il se fixe certains objectifs au moment où il crée une pièce – il travaille actuellement sur des pièces très anguleuses, cubiques, carrées – Michel Mouthon n'attend que l'instant opportun où sa sculpture décidera elle-même, et naturellement avec son propre consentement, de l'entraîner sur la route qu'elle désire emprunter. A chaque visiteur de prolonger ensuite ce chemin de découverte et de s'approprier l'œuvre qui guette l'acuité de son regard, tapie dans l'acier !

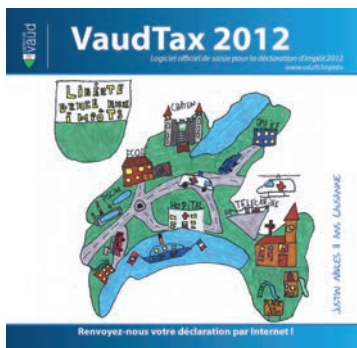
**Caroline Gallay** trace quant à elle sa route à l'aide de ses crayons de couleur. Ce médium convient particulièrement bien à son tempérament,

à son besoin de faire évoluer une nature morte discrètement, pas à pas, dans la quiétude de son atelier, dans le village d'Arnex.

« J'aime la délicatesse et la souplesse du crayon de couleur, c'est propre. Je déteste ce qui est sale ! », souligne l'artiste. Hachurant, travaillant les dégradés, superposant inlassablement les couches colorées pour traquer la lumière, elle se sert du crayon pour révéler les volumes et fait remonter à la surface de la matière et du support, un vase, un récipient aux formes douces, arrondies, en apparence simples. Privilégiant des gammes chromatiques tournant autour du rouge, du carmin, du brun, du pourpre, elle les conjugue parfois avec des tonalités inattendues, comme le vert foncé. Aussi une manière de nous dire que dans les arts plastiques tout est possible... Encore faut-il oser s'aventurer dans l'inconnu.

**Armande Reymond,**  
journaliste

Malley Lumières – Cinétoile



**Votre déclaration d'impôts...  
... à télécharger désormais sur le site de l'ACI !**

Au vu du succès rencontré l'année dernière du renvoi de la déclaration d'impôt d'un simple clic par internet, l'Administration Cantonale des Impôts (ACI) a décidé, par mesure de simplification et de respect de l'environnement, de ne plus mettre de CD Rom à disposition du contribuable. Il incombe désormais à chacune et chacun d'entre vous de télécharger celui-ci sur [www.vd.ch/impots](http://www.vd.ch/impots)

Cette procédure simplifiée ne vous oblige plus de joindre vos pièces justificatives (certificat de salaire, etc.).

**Exceptions:** les contribuables exerçant une activité indépendante et ceux qui détiennent des dossiers « titres bancaires » peuvent remplir leur déclaration en ligne, mais doivent continuer à envoyer leurs pièces justificatives par la poste.

**Renseignements :** Centre d'appels téléphoniques 021 316 10 40 ou [info.aci@vd.ch](mailto:info.aci@vd.ch)

La Ville de Prilly, quant à elle, maintient son soutien aux contribuables désemparés en les aidant à remplir leur déclaration d'impôts, du 25 février au 22 mars 2013.

Intéressé(e)? Prenez rendez-vous sans tarder au Secrétariat municipal, tél. 021 622 72 11.

**ATTENTION :** en cas de renvoi par la poste, l'adresse de référence est celle qui figure sur votre document et non celle de l'Administration communale !



**La taxe au sac...  
c'est bien parti !**

Il n'est tout simplement plus possible d'ignorer que ... depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Ville de Prilly n'autorise que les sacs taxés officiels blanc et vert dans les conteneurs verts destinés aux ordures ménagères !

Un premier bilan se profile déjà sur le territoire communal... et il est dans l'ensemble plus que positif puisque la majorité des Prillérans « jouent le jeu » en ayant adopté ces nouveaux sacs, et ont compris l'importance du tri. Cette implication de la population est à relever, car toute nouveauté demande toujours un temps d'adaptation plus ou moins long, et de toute évidence c'est bien parti !

Bien sûr il y a encore quelques irréductibles qui n'ont « qu'à bien se tenir », puisque des contrôles intensifs sont réalisés quotidiennement par notre agent assermenté.

**Rappelons également ici que les écopoints pour déchets recyclables sis sur l'ensemble de la Commune ne sont pas des dépotoirs et qu'il en va de la responsabilité de chaque citoyenne et citoyen de les utiliser selon leurs signalétiques propres.**

Enfin, merci donc à celles et ceux qui n'ont pas encore adopté les règles d'usage de ce nouveau système de bien vouloir non seulement s'y conformer mais de ne pas oublier que la vie en collectivité est le ciment du respect de toutes et tous.

Energie et Environnement

**Actualité cinéma: Boule et Bill**

Réalisé par Alexandre Charlot et Franck Magnier, avec Franck Dubosc, Marina Foïs et Charles Crombez, Boule et Bill est la toute première adaptation au cinéma de la célèbre bande dessinée éponyme créée par Jean Roba en 1959 puis reprise par Laurent Verron. Pour Alexandre Charlot et Franck Magnier, l'idée de ce long métrage est sous-tendue par l'envie de tourner un film ayant pour héros un chien. Le duo de réalisateurs, nous apprend le dossier de presse du film, a décidé de placer l'action en 1976. « C'est une époque où Alexandre et moi avions une dizaine d'années mais aussi parce que c'est un âge d'or de Boule et Bill. Si la B.D. apparaît dans les années 1960, les pages les plus emblématiques sont créées dans les années 1970. Cela nous permettait d'y associer notre propre mémoire », raconte Franck Magnier.

Pour incarner les héros de la B.D., les réalisateurs ont choisi deux habitués des comédies familiales à la française, Marina Foïs et Franck Dubosc qui campent les personnages des parents de Boule. L'enfant espiègle est, quant à lui, incarné par le jeune Belge Charles Crombez. Son ami à 4 pattes est tenu par un cocker anglais de 18 mois, Bill ! Abandonné par ses maîtres à cause d'un comportement un peu trop actif, il a été repéré par le dresseur Manuel Senra.

Contrairement à la B.D. qui est une suite de petites histoires, le film repose sur une trame narrative unique qui dépeint la société moyenne des années 70. Il débute au moment où les parents de Boule décident d'adopter un chien à la SPA dans le but de faire plaisir au petit garçon à la tignasse rousse...

Et, comme dans la B.D., la complicité qui se noue entre l'enfant et le chien va vite déboucher sur toute une série de péripéties, mais également sur une belle histoire d'amitié...

Armande Reymond

**Notre concours !**

Gagnez une des 20 entrées valables pour une prochaine séance de cinéma de votre choix dans les salles Cinétoile à Malley Lumières / Prilly en répondant à la question suivante :

**Quelle est la race de Bill ?**

Envoyez-nous votre réponse jusqu'au 8 mars 2013 :

- par carte postale à l'adresse suivante : Secrétariat municipal, rte de Cossonay 40, case postale 96, 1008 Prilly
- ou par e-mail à l'adresse suivante : [greffe@prilly.ch](mailto:greffe@prilly.ch)



En vente aux caisses et au CAFE CORTO

[www.cinetoile.ch](http://www.cinetoile.ch)

## Services communaux



### Calendrier du refuge de Prilly sur Internet!

Vous pouvez désormais visualiser le calendrier des occupations de notre refuge communal, sur le site internet de la commune, [www.prilly.ch](http://www.prilly.ch), rubrique Refuge.

Vous avez trouvé une date qui vous convient ?

Alors... appelez-nous au service des Domaines & Bâtiments, tél. 021 622 73 51.

Domaines & Bâtiments

## Du côté de la Bibliothèque

### iPad en prêt

Que ce soit pour vous familiariser avec les tablettes ou pour lire un des livres que nous y avons installés, **vous pouvez emprunter les iPad pour une durée de deux semaines à un tarif de CHF 5.-**. Les tablettes sont prêtées avec une centaine de livres répertoriés dans notre catalogue et quelques applications.

### Portage de livres à domicile

Le service de portage de livres à domicile s'adresse à **toute personne ayant des difficultés à se déplacer** (personnes âgées et/ou à mobilité réduite). Cette prestation s'inscrit dans une politique d'égalité d'accès à la lecture et aux services de la Bibliothèque; elle est **gratuite**.

Comment procéder? Prenez contact avec la Bibliothèque (021 622 72 15 ou 17) afin de fixer un entretien qui permettra de faire connaissance, de déterminer vos goûts en matière de lecture et d'arrêter la date du premier rendez-vous; les documents, choisis par les bibliothécaires selon vos souhaits, vous seront alors apportés à domicile. Chaque rendez-vous est espacé de quatre semaines; il est modulable en fonction des disponibilités de chacun.

Pour bénéficier de cette prestation, il vous suffit d'être inscrit/e à la Bibliothèque et de s'acquitter de la cotisation annuelle de CHF 15.-.

### Gagnants du concours « signets »

Catégorie 13-16 ans	Catégorie 9-12 ans	Catégorie 4-8 ans
1 <sup>er</sup> prix Rebecca Sommer	1 <sup>er</sup> prix Laura Cambrosio	1 <sup>er</sup> prix Zoé Broch
2 <sup>e</sup> prix Jérôme Fernandez	2 <sup>e</sup> prix Amelia Zingila	2 <sup>e</sup> prix Jonas Drayer
3 <sup>e</sup> prix Alexander Koux	3 <sup>e</sup> prix Jenny Lacher	3 <sup>e</sup> prix Tatiana Müller

Patricia Meystre, Responsable de la Bibliothèque

## L'info régionale



Espace Malley

**SPORT - CULTURE - RENCONTRES**

**Ça bouge à Malley!**

- ✓ Animation « Un dimanche matin en patins » dimanche 24 février 2013
- ✓ Soirée Light Show mercredi 27 février 2013

Plus d'infos sur [www.espacemalley.ch](http://www.espacemalley.ch)



**CENTRE INTERCOMMUNAL DE GLACE DE MALLEY**  
| Ch. du Viaduc 14 | 1008 Prilly | Tél. 021 620 65 00 |

Mais encore... à l'agenda des manifestations:

**ESPACE MALLEY, C.I.G.M.,**  
**ch. du Viaduc 14**

- Sundance le Mad - 29 et 31 mars 2013



## Groupements, sociétés, associations

### La Société des Fribourgeois fête son 40<sup>e</sup> anniversaire en 2013!

Au XIX<sup>e</sup> il était difficile de trouver du travail en Pays de Fribourg, raison pour laquelle des milliers de ses citoyens se sont exilés dans les cantons voisins. Soucieux de conserver leurs racines, bon nombre d'entre eux se sont groupés en sociétés afin de faire vivre leurs traditions. Elles sont réunies par l'Association Joseph Bovet, Abbé fribourgeois mondialement connu grâce à son « Ranz des vaches » et à ce coin de terre nommé « Les Colombettes ».

C'est dans cet esprit qu'un groupe de Fribourgeois motivés a créé, en juin 1973, la société de Prilly. En 1975, sous le nom « Le Liseron », est né un groupe de danses folkloriques. Portant le costume de semaine de Fribourg-Ville, il se produit régulièrement lors de festivités locales et même au-delà de nos frontières.

En 2013, pour la 38<sup>e</sup> fois « Le Liseron » montera sur scène, renforcé cette année encore par le groupe de danse « Lè Dzintilyè » de Châtel-St-Denis, avec la volonté renouvelée d'offrir à son public un spectacle de qualité (voir ci-après). Pour la 38<sup>e</sup> fois aussi, Gaby Maillard et Roger Couperier, membres fondateurs, seront de la partie.

Mais vous l'aurez compris, qui dit renfort dit surtout difficulté de renouveler notre effectif. Nous encourageons donc celles et ceux qui ont envie de passer un moment de détente en dansant à nous rejoindre le mercredi à 20h. à la salle de paroisse de l'Eglise de St-Etienne à Prilly.

Pour tous renseignements:

Jean-Luc Couperier, Président, au 021 691 39 38.

\*\*\* \*\* \*

### Soirée annuelle le samedi 16 mars 2013 à 20h15 à la Grande salle de Prilly.

#### Au programme:

- Le groupe de danses folkloriques « Le Liseron » (monitrice: Sonia Maillard), accompagné de l'orchestre de Bâle « Holzebärgler Ländlerfründe »
- « Les Gais Compagnons », groupe vocal de la Confrérie du Guillon

**Bal** dès 23h avec l'orchestre Fandango

**Buvette • Entrée libre**



## Association de quartier de Prilly-Nord

Ouvert depuis le printemps 2012, notre local continue en 2013 d'accueillir les habitants du quartier le mardi de 14h à 17h, pour passer un moment agréable ensemble, y associer des amis, faire connaissance.

Nous nous trouvons à l'avenue de Chantegrive, à côté du magasin d'articles pour enfants.

**Nouveautés en ce début d'année: deux ateliers sont prévus**

- le vendredi 22 février, création-bijoux
- le vendredi 22 mars, décorations de Pâques

## IKI NO MICHI



L'IKI NO MICHI est un art martial, ouvert aux femmes et aux hommes, permettant de développer une harmonie entre le corps et l'esprit. Il est inspiré de différentes techniques, essentiellement d'Aïkido, de Ju-Jitsu et de Qi-Gong. Des exercices respiratoires, des mouvements doux et rapides aident à prendre conscience de son corps et à l'assouplir. Ils sont accomplis seul ou avec un partenaire, et la pratique de ces techniques développe la confiance en soi.

Si vous êtes intéressés, vous avez la possibilité de vous inscrire pour 3 cours gratuits.

**Cours enfants** (de 7 à 14 ans): Naïcha Menoud, tél. 078 732 74 74  
**Cours adultes**: Michel-Ange Julita, tél. 079 205 44 67